

Rapport public Parcoursup session 2024

Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique et Musique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique et Musique (43227)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique et Musique (43227)	Jury par défaut	Tous les candidats	16	157	157	102	16

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique et Musique (43227)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	40	40	27	4	25 %
			Masculin	117	117	75	12	75 %
			Total	157	157	102	16	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique et Musique (43227)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	3	0	0	0 %
				Sans mention	23	23	7	0	0 %
				AB	36	36	21	5	31,3 %
				B	40	40	36	7	43,8 %
				TB	31	31	31	3	18,8 %
				TBF	4	4	4	1	6,3 %
				Total	137	137	99	16	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	6	6	0	0	
				AB	6	6	0	0	
				B	3	3	2	0	
				Total	15	15	2	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	1	1	0	0	
				AB	2	2	0	0	
				Total	4	4	1	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	0	0	
				Total	1	1	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique et Musique (43227)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	112	112	80	13	81,3 %
			En réorientation	31	31	20	3	18,8 %
			Non scolarisés	8	8	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	2	2	1	0	0 %
			Autres	4	4	1	0	0 %
			Total	157	157	102	16	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique et Musique (43227)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	91	91	84	13
			Autres doublettes	39	39	15	3
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique et Musique (43227)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	70 %	70 %	84,8 %	81,3 %
		Autres doublettes	30 %	30 %	15,2 %	18,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Maîtrise des concepts en mathématiques et physique	Notes en maths et physique de première et terminale	Essentiel
	Notes en langues	Notes en français (première, oral et écrit du bac)	Important
	Notes en langues	Notes en anglais (première et terminale)	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	communication - qualités rédactionnelles	Notes en français (écrit du bac)	Important
	communication - aisance à l'oral	Notes en français (oral du bac)	Important
Savoir-être	éléments d'appréciation issus du conseil de classe - capacité de travail, méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, prise d'initiatives, travail en équipe	Fiche avenir et dossier complet	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, Projet d'études et professionnel	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	activités et centres d'intérêt dans le domaine des sciences, de la musique ou de l'audio, curiosité et dynamisme	Lettre de motivation, dossier complet	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux, constituée des trois responsables d'année de la Licence Acoustique et Vibrations et des responsables du Parcours Acoustique et Musique, effectue son travail de classement à partir du calcul de la moyenne pondérée des notes de première et terminale en maths, physique et langues. Cette moyenne est dans un second temps ajustée par l'étude du dossier des candidats en s'appuyant principalement sur les spécialités choisies (priorité est donnée aux spécialités scientifique : maths, physique/chimie, sciences de l'ingénieur) et sur le projet de formation motivé (intérêt pour les sciences, parcours musical, etc.) et enfin sur les éléments d'appréciation issus du conseil de classe.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'acoustique est la **science des sons** : principes physiques des sources sonores, propagation du son, captation du son. Le poids des **mathématiques**, outil indispensable dans tous les cours de physique, est donc important en première année.

La licence acoustique est une **licence scientifique**, et il est fortement recommandé d'avoir **gardé la spécialité mathématique en terminale**, avec soit la spécialité physique-chimie soit Sciences de l'Ingénieur, avec un bon dossier dans ces matières (moyenne minimale de 14/20) et une motivation avérée pour le domaine de l'acoustique. L'étudiant doit pouvoir assumer une grande charge de travail.

L'**étudiant musicien** bénéficiera de cours d'acoustique pour le musicien et d'un parcours de pratique musicale au Conservatoire du Mans et/ou dans les ateliers du service culture de l'université. La **capacité d'accueil dans le parcours est limitée** (16 étudiants), et il est donc fortement recommandé de candidater en parallèle dans le parcours "Acoustique et Vibration".

Signature :

Pascal LEROUX,

Président de l'établissement Le Mans Université